

# Politiques publiques et vie chère dans les outre-mer

15 février 2024

La vie chère dans les territoires d'outre-mer, sujet ancien, bénéficie d'une actualité nouvelle à la suite de l'inflation récente des prix des denrées alimentaires. Elle est au cœur d'une note de la Fondation Jean Jaurès publiée en janvier. Les écarts de prix avec l'Hexagone atteignent en 2022 +42 % en Guadeloupe, +40 % en Martinique, +39 % en Guyane, +37 % à La Réunion et +30 % à Mayotte. Deux dispositifs publics y contribuent. D'abord le complément de rémunération bénéficiant aux titulaires des trois fonctions publiques, qui incite importateurs et distributeurs à maintenir des prix élevés au détriment de la majorité de la population. L'octroi de mer ensuite, impôt qui s'applique aux importations (hexagonales et étrangères) comme aux produits locaux, mais des taux de taxation différenciés et des exonérations tendent à favoriser les seconds : il tire à la hausse le prix du panier de consommation. L'auteure préconise donc une suppression de la taxation au tonnage dont bénéficie le transport maritime (qui représenterait 3,8 milliards d'euros de recettes, les bénéfices de la CMA-CGM s'élevant par exemple en 2022 à 23 milliards), pour les dédier au financement d'une sécurité sociale alimentaire des territoires ultramarins.

Source : [Fondation Jean Jaurès](#)